

POLITIQUE CULTURELLE

PLAN D'ACTION 2019-2020-2021



BROMONT
NATURELLEMENT
CULTURE

TABLE DES MATIÈRES

3	Culture pour tous	12	Les enjeux
5	Historique	12	Les principes directeurs
6	Portrait de la situation	13	Les grandes orientations
8	Vision du développement culturel	13	Mise en œuvre
8	Objectifs	14	Conclusion
10	Mission	15	Remerciements
10	Définition de la culture		
11	Fondements de la Politique culturelle (référence à l'Agenda 21 de la culture)		



CULTURE POUR TOUS !

La culture semble parfois bien loin de nous. Pour plusieurs, la culture englobe seulement les célèbres classiques en musique, en art visuel ou en littérature. Elle a pour nom Jean-Sébastien Bach, Pablo Picasso et Victor Hugo.

Pourtant, la culture se trouve dans notre quotidien et nous accompagne tout au cours de notre vie. Sans la culture, il nous manquerait une multitude de moments de bonheur, grands et petits. Les artistes de par leurs différentes disciplines contribuent à la richesse de nos communautés.

À Bromont, nous sommes conscients de l'importance de la culture et du patrimoine. La nouvelle politique culturelle et son plan d'action guideront les décisions du conseil municipal au cours des trois prochaines années.

La politique culturelle propose 6 orientations.

Les actions qui en découlent sont concrètes et axées sur des résultats.

- L'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens
- La promotion et la mise en valeur de la culture
- Le soutien à la création et l'essor des arts et de la culture
- La préservation et la valorisation du patrimoine
- Le développement d'une synergie entre les différents secteurs d'activités
- La culture à l'ère du développement durable

J'invite toutes les Bromontoises et tous les Bromontois à lire cette nouvelle politique et à se l'approprier.

Je souhaite également remercier les membres du comité qui ont travaillé bénévolement à cette nouvelle mouture de la politique et de son plan d'action ainsi que les employés municipaux qui ont contribué à ce succès.

Merci à vous passionnés de la culture !

Louis Villeneuve
Maire de Bromont



HISTORIQUE

Le développement culturel de Bromont a évolué de façon considérable depuis l'adoption de la première Politique culturelle en 2003. Pour se remettre en contexte, celle-ci est née d'une volonté de l'administration municipale et des citoyens de mettre la culture à l'agenda du développement bromontois dans l'optique de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Aussi, la politique culturelle se voulait une planification stratégique de la culture qui invitait les intervenants culturels à s'investir pour faire converger leurs efforts et faire de Bromont un milieu de vie plus riche au plan créateur, social, intellectuel, communautaire et économique.

En 2010, une relecture et des corrections très sommaires ont été effectuées. Malgré que la majorité du contenu de la politique soit toujours d'actualité, force a été de constater qu'une mise à jour s'avérait nécessaire afin de bonifier l'offre de service et de réfléchir à l'avenir relativement au développement culturel.

En 2017, le Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire a donc amorcé le processus d'actualisation de la politique culturelle en mettant sur pied un comité de travail représentatif incluant des élus municipaux, des artistes et intervenants culturels locaux provenant de divers champs afin de discuter des besoins et des enjeux du secteur culturel de la municipalité ainsi que de la vision de son développement pour le futur. Également, puisque la municipalité ne disposait d'aucun plan d'action afférent à la politique culturelle, le comité de travail s'est vu confié le mandat de déterminer les actions prioritaires à concrétiser dans les trois années à venir sous la forme d'un plan d'action triennal. D'autre part, l'un des objectifs premiers de la démarche a été d'orienter de façon positive les actions de la municipalité, des organismes culturels et des travailleurs culturels du milieu relativement à la place de la culture au sein de notre communauté ainsi que de déterminer l'essence même de la vitalité culturelle singulière de Bromont.



PORTRAIT DE LA SITUATION

Bromont est située en Montérégie. En 2019, sa population, toujours en croissance, se chiffre à 9 800 habitants, sur un territoire de 115,07 km². Bromont est desservie par plusieurs voies de circulation importantes, telles l'autoroute des Cantons-de-l'Est (A-10) ainsi que les routes 139 et 241, qui contribuent à son grand dynamisme économique sur les plans industriel et commercial.

En effet, on recense 40 entreprises industrielles sur le territoire bromontois, dont plus de 10 grandes industries dans le Parc scientifique Bromont. Au total, elles emploient près de 5 000 personnes. La ville a profité de la hausse d'activités au sein du marché immobilier au cours des dernières années. De plus, au centre du territoire de Bromont, la montagne et toutes les activités qui s'y rattachent, dont la station Bromont, montagnes d'expériences, le plus grand domaine skiable éclairé en Amérique du Nord, agissent comme catalyseurs de l'économie. L'industrie touristique est en croissance à Bromont grâce notamment aux activités du Centre national de cyclisme de Bromont et du Parc équestre olympique de Bromont, quatre terrains de golf sans oublier plusieurs événements populaires.

Les citoyens de Bromont peuvent profiter, entre autres, de 41 parcs ou espaces verts, plus de 100 km de sentiers, d'une bibliothèque municipale et scolaire, d'un aréna, de terrains de tennis, d'un terrain de soccer à surface synthétique, de jeux d'eau, d'un terrain de volleyball de plage et depuis quelques mois d'un parc en montagne qui ajoutera à l'offre de sentiers tout en agissant comme un milieu de conservation pour des zones sensibles.

Sur le plan social, et notamment dans l'organisation des loisirs, les Bromontois ont toujours eu à cœur de s'impliquer dans la vie de leur communauté. D'ailleurs, plusieurs associations et organismes reconnus par la ville œuvrent dans divers domaines d'activité.¹

Au niveau culturel, la Ville propose aux citoyens une programmation de spectacles variés pour tous les groupes d'âge au Centre culturel St-John (animations jeunesse, matinées musicales, apéros en musique, soirées cinéma documentaires, conférences, soirées d'improvisation, films de voyage, etc.) en plus d'offrir des événements culturels annuellement comme les *Journées de la culture* et les *Bromont Blues et BBQ* (Tourisme Bromont) ainsi que de soutenir plusieurs initiatives, festivals et événements d'organismes culturels et promoteurs tels que *Bromont en Art*, symposium de peinture, et *Roche papier ciseaux*, salon des métiers d'art. Le Centre culturel St-John a fêté ses dix ans d'existence en 2017 et le lieu de diffusion est de plus en plus fréquenté, connu et reconnu des citoyens et des visiteurs.

¹ Guide du citoyen 2018-2019, Ville de Bromont.

Parmi les autres lieux de diffusion à Bromont, on retrouve la Bibliothèque municipale et scolaire qui offre également une programmation riche et diversifiée pour tous les groupes d'âges (rencontres d'auteurs, heures du conte, ateliers créatifs, causeries littéraires, Biblio-jeux, etc.) et met à la disposition des usagers plus de 40 000 documents dont 3 000 nouveaux documents acquis en 2017. Dans l'optique de promouvoir toujours davantage la lecture et l'éducation, la municipalité a fait l'acquisition de plusieurs croque-livres qui sont mis à la disposition des citoyens à plusieurs endroits clés de la ville offrant aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés. Aussi, des ardoises installées sous forme d'un « *Jardin de mots* » au cœur du Vieux-Bromont sur la rue Shefford, contribuent à l'expression libre. D'autre part, la bibliothèque propose une salle d'exposition où chaque année, plusieurs artistes ont la chance de réaliser une exposition et mettre en valeur leurs œuvres d'art pour le public. D'autres lieux de diffusion privés tels que les galeries d'art Arteria et La Chapelle et divers restaurants viennent compléter l'offre de spectacles ou d'expositions.

Toujours en lien avec la culture, la Ville a adopté un Plan de développement durable et de plusieurs politiques dont une Politique culturelle, une Politique de soutien aux événements, une Politique de soutien et de reconnaissance des organismes, une Politique de la famille et des aînés ainsi qu'une Politique d'acquisition d'œuvres d'art. D'ailleurs, la Ville possède plus d'une cinquantaine d'œuvres d'art acquises au fil des années auprès d'artistes de Bromont et d'ailleurs au Québec. Année après année, la Ville continue de bonifier sa collection d'œuvres d'art. Les œuvres sont exposées dans les bâtiments et bureaux de la municipalité. Pour rendre accessible ces œuvres et faire connaître leurs créateurs, la Ville de Bromont a réalisé une galerie virtuelle de sa collection.



Également, la municipalité possède deux circuits patrimoniaux situés dans le Vieux-Bromont (20 panneaux et 3 murales) et dans le secteur Adamsville (7 panneaux), un circuit Balado découverte via une application mobile pour découvrir l'histoire de Bromont à son rythme et offre à quelques reprises durant l'été un circuit guidé au cœur du Vieux-Bromont pour en apprendre davantage sur l'histoire de West Shefford, ses habitants et ses magnifiques bâtiments patrimoniaux.

À cet effet, la Ville a fait réaliser un inventaire du patrimoine bâti en 2018 consistant à répertorier les bâtiments possédant un attrait patrimonial sur le territoire de même que dresser un diagnostic général et énoncer des recommandations de conservation et de mise en valeur. Avec ce portrait global, la Ville de Bromont a en main les connaissances nécessaires pour orienter ses prochaines actions, soit en bonifiant ses outils réglementaires et législatifs, soit en mettant sur pied de nouveaux outils incitatifs, d'accompagnement, de sensibilisation ou d'interprétation.

Pour terminer, quelques organismes culturels et de nombreux artistes et artisans contribuent au dynamisme culturel de Bromont.

VISION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Pour les années à venir, Bromont se distinguera au niveau culturel par son accessibilité, son dynamisme et son caractère unique, par l'importance accordée à son histoire et à la préservation de son patrimoine sous toutes ses formes ainsi que par l'intégration de la culture à tous les secteurs faisant en sorte de contribuer à l'amélioration constante de la qualité de vie des citoyens.

OBJECTIFS

Globalement, les objectifs à long terme du développement culturel à Bromont s'articuleront autour de plusieurs aspects tels qu'en définissant l'identité singulière et représentative des éléments distinctifs de la municipalité et par sa mise en valeur qui permettra aux artistes, aux artisans et aux citoyens le développement et l'accroissement de leur sentiment d'appartenance face à la culture et contribuera à une meilleure qualité de vie. De plus, le développement culturel bromontois adhèrera aux objectifs et principes de l'Agenda 21 de la culture en intégrant tous les secteurs, continuera de favoriser la participation des citoyens de tous groupes d'âge à la vie culturelle ainsi que la concertation entre les artistes et les artisans. Également, la réfection, la mise aux normes et l'agrandissement du Centre culturel St-John, l'intégration des arts à la planification urbaine, la promotion et la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes ainsi que le renforcement du rôle central de la Bibliothèque figureront au cœur des priorités du développement culturel de la municipalité.

De façon plus spécifique, suite aux nombreux échanges et rencontres de réflexion, à la consultation citoyenne et à un sondage relatif au développement culturel de la municipalité qui ont été réalisés pendant le processus d'actualisation de la politique, les divers objectifs de la vision du développement culturel pour les années à venir en vertu du portrait actuel de la situation qui ont émergées sont les suivants :

- Définir l'identité du développement culturel de Bromont et la mettre en valeur par l'entremise d'une image de marque forte reflétant, caractérisant et englobant les particularités propres à la municipalité. Cette devise se traduirait ainsi : « Bromont naturellement culture ! » et serait utilisée afin de se démarquer, de s'identifier, d'accroître et de développer un sentiment d'appartenance des citoyens relativement au caractère unique de l'identité culturelle à Bromont ;
- Adhérer aux principes et aux objectifs de l'Agenda 21 de la culture et intégrer instinctivement la culture à tous les secteurs qui façonnent et dynamisent la vie bromontoise tels que sportif, touristique, économique, environnemental, santé, éducation, afin de faire de la culture une composante majeure de développement durable ;
- Procéder à la réfection, à la mise aux normes et à l'agrandissement du Centre culturel St-John dans le but de le rendre sécuritaire et accessible, d'optimiser l'expérience des usagers, de doter le lieu de locaux de création pour les artistes, d'offrir un service de qualité et de rentabiliser davantage les activités offertes. Outre un lieu de diffusion exceptionnel, le centre culturel deviendrait ainsi une « Maison de la culture » multidisciplinaire, dynamique et animée où les artistes et artisans y retrouveraient les ressources nécessaires (ateliers, matériel, instruments, etc.) afin de pouvoir pratiquer leur art, d'être en présence d'autres artistes, offrir des cours, présenter leurs œuvres au public, réaliser des projets entre eux et se rencontrer pour briser l'isolement.

- Renforcer le rôle central de la bibliothèque comme pôle de développement culturel en augmentant et en optimisant les services de même qu'en demeurant constamment à l'affût des nouvelles tendances ;
- Favoriser et accroître la concertation entre les artistes et les divers intervenants culturels en proposant des rencontres d'échange annuelles et en créant un portail culturel global réunissant toutes les informations pertinentes et reliées au secteur ;
- Continuer de favoriser la participation des citoyens et des visiteurs de tous groupes d'âge à la vie culturelle de la municipalité en étant à l'affût de leurs intérêts et en innovant dans l'offre d'activités et des services offerts ;
- Améliorer les mécanismes de promotion et diversifier les outils de mise en valeur de la culture ;
- Intégrer de façon prioritaire les arts à la planification urbaine par l'acquisition d'œuvres d'art dans les espaces publics, promouvoir et mettre en valeur les paysages, continuer de valoriser les aménagements paysagers et accorder une importance à la beauté dans l'architecture ;
- Promouvoir l'inventaire du patrimoine bâti, mettre sur pied un programme de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, créer un guide d'intervention pour les propriétaires de bâtiment à caractère patrimonial, adopter des règlements visant à protéger et respecter le patrimoine bâti et, s'il y a lieu, procéder à la citation des bâtiments considérés de valeur exceptionnelle.



MISSION

Offrir à la population un environnement culturel dynamique, innovateur, accessible et considéré comme une composante majeure de développement durable favorisant la concertation et l'expression artistique ainsi que l'accroissement du sentiment d'appartenance à la communauté par le caractère distinctif de l'identité culturelle bromontoise tout en préservant et en valorisant le cachet unique et exceptionnel du patrimoine sous toutes ses formes.

UNE DÉFINITION LARGE ET INCLUSIVE DE LA CULTURE

L'UNESCO donne la définition suivante de la culture : « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »²

² Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico City (26 juillet - 6 août 1982).

FONDEMENTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

La culture est un vecteur de développement durable et en est le quatrième pilier au même titre que le développement social, l'économie et l'environnement. L'Agenda 21 de la culture adopté en 2004 par l'organisation internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), a jeté les bases d'une réflexion sur le rôle de la culture dans le développement durable des sociétés. S'inspirant de ce document, le Conseil exécutif du gouvernement du Québec a adopté, en 2011, l'Agenda 21 de la culture du Québec – Culture aujourd'hui demain, destiné à orienter l'ensemble des politiques du gouvernement du Québec ainsi que les politiques culturelles municipales. Plus récemment, soit depuis le 19 mars 2015, CGLU propose le guide complémentaire Culture 21 : Actions – les engagements sur le rôle de la culture dans les villes durables, en vue d'aider les villes du monde entier à placer la culture au cœur de leurs politiques de développement.

Dans l'Agenda 21 de la culture, le gouvernement a exposé le rôle essentiel de la culture pour le développement durable du Québec. La prise en compte des principes de développement durable dans la politique québécoise de la culture confirme la volonté du gouvernement d'assurer une action culturelle transversale.

Ajoutons enfin que le réseau Les Arts et la Ville, dont fait partie la Ville de Bromont, dans une déclaration d'appui à l'adoption par CGLU du guide Culture 21 : Actions, a repris à son compte, à son tour, un certain nombre des principes formulés dans les documents mentionnés ci-dessus.

En 2016, l'agente de développement culture et vie communautaire a été nommée à titre d'ambassadrice de l'Agenda 21 de la culture par Stratégie action culture mis en place par l'organisme Les Arts et la Ville. La mission des ambassadeurs s'avère d'intégrer cette approche dans leur milieu à même la politique culturelle et celle-ci se reflète par la réalisation d'actions concrètes figurant au Plan d'action afférent à la politique.

L'Agenda 21 de la culture est un document de référence à vocation mondiale qui pose les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Rédigé et adopté en 2004 par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), ce document présente 67 articles qui placent la culture au cœur du développement durable et fournit des orientations aux villes du monde entier pour leurs politiques et actions en culture.

La culture constitue un moteur de développement durable de la société parce qu'elle permet d'agir positivement sur les autres dimensions du développement durable telles que :

- **Comme moteur de transformation sociale :** la culture permet de favoriser la cohésion sociale et le bien-être des citoyens, de construire des communautés unies, de lutter contre les problèmes de violence et de dépendance, ainsi que de favoriser une bonne santé globale ;
- **Comme moteur de développement économique :** la culture est un secteur économique à part entière qui agit comme un facteur de revitalisation et d'attractivité des milieux de vie (par exemple, à travers le tourisme) ;
- **Comme moteur de développement territorial et environnemental :** la culture permet de créer des milieux de vie de qualité dans lesquels les citoyens se reconnaissent et ont envie de vivre.³

³ Agenda 21 de la culture.



LES ENJEUX

- La définition de l'identité culturelle et le renforcement du sentiment d'appartenance de la communauté ;
- La culture en tant que composante majeure du développement durable et son intégration à tous les secteurs qui façonnent et dynamisent la vie bromontoise;
- Un lieu de diffusion culturelle multidisciplinaire accessible, sécuritaire, répondant aux normes et aux besoins des usagers ;
- L'intégration des arts à la planification urbaine ;
- La révision des mécanismes de promotion et le faible budget attribué à celle-ci ;
- La promotion de l'inventaire, la mise sur pied d'un programme de mise en valeur, la création d'un guide d'intervention, l'adoption de règlements et la citation des bâtiments relativement au patrimoine bâti.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

La Ville de Bromont appuie la présente politique sur des principes directeurs qui serviront d'assise et guideront les prises de décisions, les orientations et les actions futures liées au développement culturel.

Les principes directeurs sont les suivants :

- La culture constitue un facteur d'identité fondamental et de développement pour la municipalité et est importante pour assurer une meilleure qualité de vie du milieu ;
- La culture favorise le développement du sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens et des citoyennes pour leur milieu de vie ;
- La culture doit être accessible pour tous ;
- La culture doit être reconnue comme étant un moteur touristique et un levier de développement économique générateur de retombées.
- La concertation et la participation active des partenaires du milieu constituent des éléments essentiels au développement de la vie artistique et culturelle ;
- La culture doit s'intégrer à tous les secteurs dans une perspective de développement durable.

LES GRANDES ORIENTATIONS

La politique culturelle comporte six grandes orientations qui sont les suivantes :

- La promotion et la mise en valeur de la culture;
- L'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens;
- Le soutien à la création et à l'essor des arts et de la culture;
- La préservation et la valorisation du patrimoine;
- Le développement d'une synergie entre les différents secteurs d'activités;
- Le positionnement de la culture comme une composante du développement durable.

Les six grandes orientations ont été fixées pour maximiser le potentiel culturel de Bromont. Ces orientations sont le résultat d'une réflexion ayant pour base le portrait de situation qui décrit la dynamique culturelle de la municipalité.

MISE EN OEUVRE

Dans l'optique d'atteindre ses objectifs, la politique culturelle de la Ville de Bromont doit se traduire par un plan d'action précisant les mesures à instaurer, les engagements à respecter et les moyens d'évaluer la portée des diverses interventions dans un avenir défini. La présente politique est accompagnée d'un plan d'action qui détaille les actions à entreprendre à l'échelle municipale et sur le territoire au cours des prochaines années.



CONCLUSION

La Ville de Bromont, par l'actualisation de sa politique culturelle et par l'ajout de son premier plan d'action, démontre sa volonté et l'importance de poursuivre son engagement afin d'assurer sa vitalité culturelle.

La réalisation de ces actions favorisera la collaboration de plusieurs acteurs et accroîtra également le sentiment d'appartenance des artistes, des artisans, des intervenants culturels et des citoyens envers leur municipalité.

Force est de constater que la culture à Bromont contribue indéniablement à sa qualité de vie et est l'un des piliers de développement durable par son souci d'y intégrer tous les secteurs. Compte tenu de la richesse de son histoire et de son patrimoine, l'essence de son identité est qualifiée dorénavant comme étant « naturellement culture ». Enfin, cette politique est un outil incontournable qui détermine la vision commune du développement culturel pour les années futures.



REMERCIEMENTS

La mise à jour de la Politique culturelle a été adoptée par le conseil municipal le 1^{er} avril 2019 par voie de résolution 2019-04-266.

Cette démarche s'est concrétisée sous la responsabilité du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Bromont. Un comité de travail incluant des élus municipaux, des artistes et intervenants culturels locaux provenant de divers champs a été mis sur pied afin de discuter des besoins du secteur culturel de la municipalité ainsi que de la vision de son développement pour le futur.

LE COMITÉ DE TRAVAIL DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Louise Arseneau

Chanteuse classique

Jonathan Auclair

Représentant galerie d'art Artéria

Julie Chabot

Membre du Comité consultatif de la culture et artisanne

Caroline Couture

Coordonnatrice culture et vie communautaire

Rénald Cusson

Promoteur de Bromont en art

Lise Deschâtelets

Sculpteuse

Caroline Girard

Membre du Comité consultatif de la culture

Rémi Jacques

Conseiller en développement touristique et responsable du comité culturel de la MRC Brome-Missisquoi

Louise Lachapelle

Artiste-peintre

Murielle Lamarre

Membre du Cercle de fermières de Bromont et responsable du tissage

Catherine Orer

Membre du Comité consultatif de la culture et intervenante dans le milieu culturel

Ève Panneton

Coordonnatrice aux événements, réalisatrice et photographe

Diane Perron

Ex-conseillère municipale

Pauline Quinlan

Ex-mairesse

Christine Rossignol

Agente de développement culture et vie communautaire

Isabelle Valois

Directrice des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire



La culture se slam, se danse et se récite,
comme une poésie, une envolée lyrique.

Elle est ce que l'on est.

Elle nous rappelle ce que nous sommes.

Elle nous mène vers ce que nous serons.

Elle est patrimoine, maison de mes aïeux
et architecture moderne.

Elle est là sous nos yeux.

Dans des livres papier et numériques.

Sur mille chaînes télévisuelles et dans
nos multiples plateformes avec ou sans fil.

Théâtrale, contemporaine, elle danse.

Elle vibre au son de musique métal,
rock, menuet, elle se fait opéra.

Naturelle, elle est l'arbre
sur lequel je m'appuie,

Pour lire, dessiner et composer.

Elle est ma langue, mes mots
et les autres que je découvre.

Elle est chanson, à l'unisson,
elle devient hymne.

Elle est l'histoire de mon père
et de millions d'autres.

Elle parle de ma mère, de sa bonté
et de ses milliers de combats.

Elle est comme le disait André Malraux :

« Ce qui fait de nous autre chose
qu'un accident de la nature ».

La culture pour Michel Bilodeau
Conseiller municipal de la Ville de Bromont
attitré aux dossiers culturels

BROMONT

INSPIRE L'ACTION

88, boulevard de Bromont | Tél.: 450 534-2021
Bromont (Qc) J2L 1A1 | bromont.com

PLAN D'ACTION 2019-2020-2021

Orientation 1 : L'accessibilité aux arts et à la culture pour tous les citoyens

Objectifs	Actions
Favoriser l'accessibilité à des activités et des services artistiques et culturels pour tous.	Bonifier les investissements en arts et en culture afin de conserver une offre culturelle dynamique et intéressante, à l'affût des nouvelles tendances.
	Offrir des ateliers d'initiation de loisir culturel diversifiés en fonction des besoins de tous les âges.
	Offrir une programmation culturelle diversifiée dans tous les lieux de diffusion culturelle en fonction des besoins de tous les âges.
	Maintenir et bonifier l'offre de spectacles et offrir davantage de spectacles, d'activités et d'événements culturels gratuits et à coûts raisonnables.
	Maintenir annuellement la participation de la Ville aux Journées de la culture.
	Maintenir les activités de sensibilisation aux arts dans le cadre de la programmation des camps de jour.
	Se doter d'outils technologiques afin de favoriser la recherche en généalogie.
	Mettre en œuvre des projets spécifiques pour rejoindre la clientèle des tout-petits et adolescente afin de les engager comme acteurs et consommateurs en culture.
Renforcer le rôle central de la bibliothèque comme pôle de développement culturel.	Maintenir la gratuité à la bibliothèque.
	Bonifier les périodes d'ouverture de la bibliothèque et évaluer la possibilité de les augmenter.
	Mettre sur pied une politique de développement de la collection, développer un cadre d'évaluation et d'élargissement de la collection.
	Nommer la salle d'exposition de la bibliothèque.
	Optimiser et faciliter l'utilisation du logiciel Regard afin de simplifier le service aux utilisateurs.
	Demeurer à l'affût des nouvelles tendances en ce qui a trait à la Bibliothèque 3 ^e et 4 ^e lieu et adhérer aux programmes de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.
	Proposer des services et activités adaptés aux clientèles particulières.
	Valoriser la pérennité du rôle de premier plan de la bibliothèque comme élément de développement culturel.
	Offrir le service de prêt numérique et dossier emprunteur à la bibliothèque.
	Organiser un Salon du livre d'auteurs régionaux.
Rendre accessible des lieux de diffusion culturelle conformes, sécuritaires et répondant aux besoins de la population.	Restaurer le Centre culturel St-John.
	Mettre à niveau et agrandir le Centre culturel St-John.
Favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle.	Soutenir les initiatives d'activités de levées de fonds pour bonifier l'offre culturelle.
	Mettre en place des rencontres d'échanges afin de discuter des enjeux en regard du développement culturel de la municipalité.
	Mettre en place un comité de suivi du plan d'action composé de certains participants du comité de travail de la mise à jour de la Politique culturelle.

Orientation 2 : La promotion et la mise en valeur de la culture

Objectifs	Actions
Mettre en valeur les artistes.	Réaliser et diffuser des capsules vidéo mettant en valeur les artistes et artisans locaux.
	Lancer des appels de projets visant à soutenir des initiatives de la communauté artistique et culturelle et créer un fonds de soutien.
Améliorer la promotion et la diffusion des activités, projets et services en art et culture.	Développer une stratégie de promotion des spectacles sur Facebook.
	Développer des forfaits souper spectacle avec des restaurants de Bromont.
	Revoir le réseau d'affichage imprimé.
	Revoir la stratégie « marketing » du dépliant imprimé.
	Revoir la stratégie de la page Facebook du Centre culturel St-John.
	Se servir de l'application B-CITI pour faire la promotion de certains spectacles.
	Apporter des améliorations au site Internet du Centre culturel St-John.
	Créer une section « Culture » dans le site internet de la Ville.
	Web diffuser le lancement de la programmation culturelle en direct sur les réseaux sociaux.
	Offrir un point de service pour l'achat de billets au CCSJ et à la Bibliothèque municipale et scolaire de Bromont.
Entretenir l'art public.	Assurer la préservation, l'entretien et la conservation des œuvres d'art public appartenant à la ville.

Orientation 3 : Le soutien à la création et l'essor des arts et de la culture

Objectifs	Actions
Reconnaître, valoriser et soutenir les artistes, artisans et les organismes culturels.	Continuer d'offrir une vitrine aux artistes de la relève dans le cadre d'événements.
	Actualiser la politique de reconnaissance et de soutien des organismes afin de mettre en valeur et soutenir les artistes bromontois.
	Continuer de reconnaître l'action bénévole en culture.
	Assurer un service culturel de qualité.
	Soutenir les promoteurs d'événements culturels afin d'assurer leur pérennité et une relève.
Encourager et susciter la contribution des artistes au développement des diverses sphères de la ville.	Prévoir des locaux et des équipements pour la pratique d'activités artistiques et culturelles.
Intégrer les arts à la planification urbaine.	Augmenter la présence d'œuvres d'art dans les lieux publics.
	Aménager des espaces publics pour permettre la production artistique et culturelle en plein air.
Poursuivre l'encadrement de l'acquisition, la conservation et la mise en valeur d'œuvres d'art en l'adaptant à la réalité bromontoise et en allégeant la politique d'acquisition d'œuvres d'art.	Mettre à jour la politique d'acquisition des œuvres d'art.
	Promouvoir la galerie virtuelle des œuvres d'art de la ville.

Orientation 4 : La préservation et la valorisation du patrimoine

Objectifs	Actions
Mettre en valeur le patrimoine naturel, humain, immatériel et bâti.	Mettre en œuvre des projets qui mettent en valeur le patrimoine naturel, humain, immatériel et bâti.
	Mettre en place et adopter s'il y a lieu des règlements visant à protéger le patrimoine bâti.
	Réaliser des circuits de marche et de vélo qui mettent en valeur le patrimoine naturel et bâti.
Faire connaître les attraits et approfondir les connaissances au niveau du patrimoine naturel, immatériel, humain et bâti.	Identifier sur la carte du réseau cyclable, les attraits culturels, patrimoniaux et historiques.
	Maintenir et bonifier les circuits patrimoniaux.
	Établir un partenariat avec la Société d'histoire de la Haute-Yamaska.
	Poursuivre la diffusion des résultats du rapport de l'inventaire du patrimoine bâti auprès des citoyens et faciliter leur consultation.
	Analyser et mettre en œuvre les recommandations de la caractérisation des paysages et de l'inventaire du patrimoine bâti.
Appuyer la mise en valeur du patrimoine dans le cadre du plan d'urbanisme de la municipalité.	Promouvoir davantage l'application mobile du circuit Balado découverte.
	Créer un guide d'intervention et un fonds d'aide à la rénovation pour les propriétaires de bâtiment à caractère patrimonial.
Exprimer l'identité culturelle de la Ville et les éléments qui la distinguent.	Susciter la participation de la communauté artistique et de la population autour d'une identité culturelle distinctive.

Orientation 5 : Le développement d'une synergie entre les différents secteurs d'activités

Objectifs	Actions
Favoriser le partenariat et la collaboration entre les artistes, artisans, intervenants culturels et les promoteurs d'événements afin de faciliter des associations.	Collaborer au soutien de la réalisation d'événements culturels pour tous dans une perspective de renforcement identitaire.
	Explorer la faisabilité d'implanter un marché agroalimentaire qui met en valeur les agriculteurs et producteurs locaux et régionaux et/ou offrir des événements qui mettent en valeur les produits du terroir.
Collaborer au rayonnement du développement culturel à l'échelle régionale et provinciale.	Participer au développement culturel à l'échelle régionale et provinciale.

Orientation 6 : La culture à l'ère du développement durable

Objectifs	Actions
Adhérer aux principes de l'Agenda 21 de la culture du Québec et les appliquer.	Encourager et soutenir les écoles primaires dans l'implantation d'une offre d'activités parascolaires de loisirs culturels par la création d'un partenariat entre le Service de la culture et les écoles.
	Poursuivre l'étroite collaboration entre les services du SLSCVC et Tourisme Bromont dans l'optique de bonifier et d'augmenter l'offre d'activités, d'événements culturels favorisant le tourisme culturel.
	Développer le réflexe d'intégrer la culture aux divers secteurs tels que sportif, touristique, économique, environnemental, santé, éducation, etc., afin de faire de la culture une composante transversale majeure de développement durable.
	Reconnaître la culture comme une composante essentielle de la société et en intégrant la culture aux divers secteurs.

